Tirs à boulets rouges

La compétitivité de l'économie luxembourgeoise poursuit sa glissade



Carlo Thelen, chef économiste de la Chambre de commerce (à gauche), Pierre Gramegna, son directeur général (au centre), et Stéphanie Musialski du département économique lundi à Luxembourg. (PHOTO:SERGE WALDBILLIG)

PAR LÉONARD BOVY

La Chambre de commerce n'est pas tendre avec l'action du gouvern ment qui en est à la moitié de la législature 2009-2014. Après un examen de l'évolution enregistrée dans vingt domaines jugés prioritaires pour l'avenir du Luxembourg, les responsables de la Chambre de commerce lui ont attribué sept cartons rouges, sept cartons oranges et six verts seulement. C'est dire si le bulletin d'ensemble n'est guère séduisant même si des nuances existent. Il convient néanmoins de «tirer la sonnette d'alarme», estime Pierre Gramegna, directeur général, «il y a des sujets essentiels, comme la compétitivité ou les finances puques, qui ne progressent pas»

«Il faut prendre conscience que les choses ne bougent pas assez vite au Luxembourg; nous donnons l'impression d'avancer comme à la Procession d'Echternach (trois pas en avant, puis deux en arrière, ndlr), et ce n'est pas le plus approprié» compte tenu du climat économique actuel, martèle Pierre Gramegna, qui ajoute: «On ne se rend pas compte de l'ampleur de la tâche.» Avec ce cri d'alarme, la Chambre de commerce espère conscientiser non seulement le gouvernement mais aussi les citoyens pour que le Luxembourg prenne son destin en main. «Il est temps que les responsables politiques posent les jalons des réformes nécessaires à la refonte et à la durabilité du modèle socio-économique luxembourgeois», indique la Chambre.

Mais pourquoi la Chambre de commerce sort-elle maintenant du bois? En juin 2009, elle avait présenté au gouvernement nouvellement formé ses recommandations politico-économiques dont vingt mesures qu'elle estimait particulièrement prioritaires. A mi-législature, la Chambre a donc jugé opportun de dresser un bilan provisoire et de délivrer ses appréciations quant à l'action du gouvernement sur les vingt points évoqués dont cinq sortent du lot.

Au final donc, la Chambre estime que les progrès sont insuffisants dans sept domaines (carton rouge), contrastés et/ou à concrétiser dans sept autres cas (carton orange) et se réjouit que des avancées soient constatées dans six cas (carton vert).

La compétitivité source de bien des maux

L'un des domaines qui tient le plus à cœur à la Chambre de commerce, ainsi qu'aux autres organisations patronales d'ailleurs, et qui se positionne au centre du débat, ne récolte pas un bon bulletin: «La compétitivité de l'économie luxembourgeoise est définitivement passée dans le rouge (d'où le carton de même couleur, ndlr) depuis l'été 2009, en témoignent les récentes annonces de plans de restructuration et de licenciement (Guardian Luxguard et Hyosung, ndlr), et le chômage en hausse en toile de fond», résume la Chambre, qui remarque aussi que le Luxembourg perd une place dans le classement World Economic Forum» des économies les plus compétitives pour désormais figurer au vingtdeuxième rang. Pire: en dépit de progrès indéniables relevés par cette étude (qualité des infrastructures logistiques et technologiques), «le Luxembourg voit s'éroder certains de ses atouts traditionnels», regrette la Chambre.

En substance, selon l'institution, le Luxembourg perd la bataille de la compétitivité-coût «qui poursuit sa dégradation»: le coût salarial unitaire nominal n'a cessé d'augmenter depuis 2000 et il «s'envole littéralement au cours de la période 2009-2012, et aucune amélioration n'est en vue à l'horizon 2013». En outre, cette envolée surpasse et de loin celle des pays voisins.

Et quel est le responsable de cette situation? Toujours le même! La Chambre relève que trois tranches indiciaires sont tombées depuis le début de la législature (dont la dernière ce lundi ler octobre), soit une hausse du coût salarial de 7,5 % «sans que la richesse produite n'ait progressé, engendrant ainsi une dégradation de la productivité et des risques qui y sont associés (faillites, licenciements, délocalisations...)». Limitation du nombre d'indexation automatique, révision du panier des prix (retrait du tabac et du pétrole) «ne répondent guère aux pro-blèmes structurels des entreprises luxembourgeoises».

Et la Chambre y va de ses recommandations en matière de compétitivité: «Freiner la hausse des coûts salariaux», figure en tête de liste, avec des mesures telles le plafonnement de l'indexation à 1,5 fois le salaire social minimum ou encore un délai de seize mois entre deux tranches. La Chambre réclame aussi «la mise en place d'un grand ministère des affaires économiques» et plaide pour que le pays se dote «d'une feuille de route pour le long terme», ce qui éviterait qu'il soit piloté à vue comme c'est le cas actuellement, selon son avis. Enfin, elle souhaite «raviver le dialogue social» afin de «calmer le climat social» qui, «s'il s'avère mauvais», pourrait avoir des conséquences néfastes pour la croissance future.

Des travaux communautaires pour les chômeurs

La Chambre délivre encore un bulletin orange à trois autres des cinq domaines qu'elle identifie comme prioritaires (la simplification administrative, le système d'éducation secondaire, et le chômage des jeunes et la gouvernance de l'ADEM), et elle tire à boulets rouges sur les finances publiques: elle considère que pour réduire son déficit et équilibrer les comptes publics, le Luxembourg doit non seulement «dépenser moins» mais «il faut qu'il apprenne avant tout à mieux dépenser; l'enjeu est bien là». Elle livre une flopée de pistes à suivre, notamment une révision des crédits budgétaires, une refonte de la politique sociale en faveur de l'emploi ou encore une modération salariale dans la fonction publique.

En matière d'assurance pension, autre sujet très controversé, la Chambre invite les auteurs de la réforme engagée «à revoir leur copie», assurant que les mesures ne sont pas assez incisives pour soutenir durablement le régime des retraites.

Enfin, une suggestion originale quoique dans l'air du temps: à l'instar du système mis en place dans certaines villes néerlandaises ou régions canadiennes, la Chambre préconise que tout bénéficiaire de l'aide sociale, principalement les jeunes, soit tenu d'effectuer des travaux communautaires d'utilité publique. Une mesure qui serait logique «au vu de la générosité du système social luxembourgeois» et «des prestations de chômage».